

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 octobre 2020

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte le 3 octobre 2020 à l'amphithéâtre du lycée et en ligne, sur convocation par courrier électronique du 19 septembre à l'ensemble des anciens connus, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral, rapport financier
- Approbation des comptes et quitus
- Renouvellement du Conseil
- Questions diverses.

La convocation invitait à prendre connaissance du document préparatoire comprenant le rapport moral et financier pour l'année 2019, la présentation des candidats aux postes d'administrateurs et les projets de résolutions. ont été transmis par courrier électronique. Un jeton de vote en ligne sur le site balotilo.com a été remis le 30 septembre aux 239 membres à jour de leur cotisation à cette date, en vue de permettre à tous le vote sans danger sanitaire.

La séance est présidée par Louis-Aimé de Fouquières, président de l'association. La fonction de secrétaire est assurée par Pierre Havet. Le président appelle comme scrutateur Benoît Leboucher.

Le président constate que 7 membres sont physiquement présents, et un membre participe en ligne. Il déclare ouverts les débats.

Le Président salue la visite de M. Guy Seguin, proviseur, et le remercie d'avoir mis à disposition la salle et les moyens techniques. Il salue Vincent Multrier, président de l'amicale des Anciens enseignants du lycée, qui assiste aux débats.

Rapports

Le Président présente et commente le rapport moral, le rapport financier et le barème de cotisations transmis aux membres, joint aux présentes.

Vote des résolutions

Le Président constate la clôture du scrutin en ligne à 12 heures. 60 membres ont participé au vote en ligne.

Le scrutin en ligne est complété par celui des 2 membres présents n'ayant pas voté en ligne.

Les résultats sont repris dans le tableau suivant.

Résolution	En ligne			Sur place			Total	Résultat
	Pour	Contre	Abst.	Pour	Contre	Abst.		
Rapport moral	55	0	5	2	0	0	57/57	Adopté
Rapport financier, quitus	55	0	5	2	0	0	57/57	Adopté
Barème des cotisations	56	1	3	2	0	0	58/59	Approuvé



Renouvellement du Conseil d'administration

Six des huit administrateurs sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat arrivé à échéance.

Daniel Debomy, actuellement administrateur adjoint, est candidat à un poste d'administrateur.

Le scrutin en ligne complété par le scrutin sur place est repris dans le tableau ci-après :

Candidat	Voix en ligne	Voix sur place	Résultat
Daniel Debomy	49	2	élu
Jean Fragnier	49	2	élu
Martial Fabre	49	2	élu
Michel Bancal	48	2	élu
Nadi Bou-Hanna	48	2	élu
Pierre Havet	48	2	élu
Hubert Juillard	47	2	élu

Questions diverses

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Le Président,

Louis-Aimé de Fouquières



Liste de présence

Nom	Prénom	Promo	Vote
Darnet	François	1974	Sur place
Gay	Sophie	1984	En ligne
Leboucher	Benoît	1985	En ligne
Havet	Pierre	1970	En ligne
Groff	Christian	1969	En ligne
de Fouquières	Louis-Aimé	1974	En ligne
Baskerville	Paul	1968	Sur place



Résultats du scrutin en ligne

Groupe / Association : **Anciens de Hoche**
Fin de l'élection : samedi 3 octobre 2020 à 12h00
239 électeurs inscrits.

Invitation

Bonjour. En tant qu'Ancien de Hoche à jour de votre adhésion, vous êtes invité à vous prononcer en ligne sur les résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 3 octobre 2020. Consultez le document de présentation sur le présent lien: <https://www.ancienhoche.org/wp-content/uploads/2020/09/Assemblee-generale-2020-V0.pdf>.

Vous pouvez encore vous inscrire pour participer à l'AG en ligne ou sur place:
<https://forms.gle/eABeVzqnsmbmkxBVA>

Merci de voter dès maintenant, et au plus tard pour samedi 3 octobre 2020 à 11 h 45.
Participation : **25%** (60 votes exprimés)

Restitution

L'assemblée générale approuve le rapport moral pour 2019.

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 55	Non : 0	Ne se prononce pas : 5
----------	---------	------------------------

L'assemblée générale approuve le rapport financier 2019 et donne quitus aux administrateurs.

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 55	Non : 0	Ne se prononce pas : 5
----------	---------	------------------------

Election des administrateurs pour un mandat de deux ans, jusqu'à l'AG qui se prononcera sur les comptes de 2021.

Nombres de voix :

Daniel Debomy	49
Jean Fragnier	49
Martial Fabre	49
Michel Bancal	48
Nadi Bou Hanna	48
Pierre Havet	48
Hubert Juillard	47

L'assemblée générale approuve le barème de cotisation.

Le « oui » l'emporte à **98%** sur le « non » (2%).

Nombres de voix :

Oui : 56	Non : 1	Ne se prononce pas : 3
----------	---------	------------------------



Administration de l'association

Au terme de l'Assemblée générale du 3 octobre 2020

L'assemblée générale n'a pu être suivie d'une réunion du conseil d'administration nouvellement formé, en raison des contraintes sanitaires. Le bureau reste composé des membres du conseil réélus ou maintenus.

Fonction	Prénom et nom
Président	Louis-Aimé de Fouquières
Président honoraire	Michel Léger
Président honoraire	Georges-Philippe Capelle
Vice-Président	Pierre Havet
Vice-Président	Nadi Bou-Hanna
Secrétaire-Trésorier	Benoît Leboucher
Secrétaire adjoint	(Vacant)
Censeur	Jean Fragnier
Administrateurs	Michel Bancal
	Vincent Bourgerie
	Daniel Debomy
	Martial Fabre
	Bruno Guillier
	Geoffroy Hüe
	Hubert Juillard
	Gaspar Masson
	Sylvie Piganeau
	Stéphane Rio

Certifié sincère, à Versailles le 17 décembre 2020

Le Président,



Document préparatoire

Le document préparatoire, contenant le rapport moral, le rapport financier, le barème de cotisation et la liste des candidats est accessibles via le lien :

<https://www.ancienhoche.org/wp-content/uploads/2020/09/Assemblee-generale-2020-V0.pdf>.

Un exemplaire est remis avec ce PV aux autorités de tutelle.